



Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 095-219500113-20260320-2026\_08-DE



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2026-08

### DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VEXIN VAL DE SEINE

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à 18h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Martine SOREL, Maire

•**Personnes présentes** : Madame Martine SOREL, Maire, Monsieur Jean-Joël GIL, Madame Annie DUPAS, Monsieur Mario LESAGE, Adjoint, Monsieur Guy FOURNIER, Monsieur Martial SUZE, Madame Marie-Thérèse HERBINIER, Madame Sylvie LEFRANÇOIS, Madame Véronique NOBLE, Madame Séverine CHAMPETIER et Monsieur Maxime RIGOULAY, Conseillers

•**Personne excusée** :

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales (CGCT), il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide de désigner Madame Véronique NOBLE en tant que secrétaire de séance.

#### Délibération 2026-08 : désignation des délégués communautaires à la communauté de communes Vexin Val de Seine

Le conseil municipal de la Commune d'AMBLEVILLE,

Vu les articles L.5211-7 et L.2122-7 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 22 juillet 2005 autorisant la création de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine,

Vu l'arrêté préfectoral portant adhésion de la Commune d'AMBLEVILLE,

Vu l'arrêté préfectoral n°25-185 en date du 28 octobre 2025 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine (CCVS), à compter du renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires en mars 2026,

Vu l'article 2 indiquant la clé de répartition du nombre de délégués par communes membres,

**Considérant** la répartition des sièges du conseil communautaire portant à deux délégués la représentation de la commune d'AMBLEVILLE, ces deux sièges étant dévolus au Maire et au 1<sup>er</sup> Adjoint,

**Considérant** le désistement du 1<sup>er</sup> Adjoint en date du 20/03/2026,

**Considérant** le désistement du 2<sup>e</sup> Adjoint en date du 20/03/2026,

Les délégués communautaires sont :

Martine SOREL, Maire

6 sente des Taillis

95710 AMBLEVILLE

Tél : 01.34.67.71.01 06.04.00.04.66

Msorel1949@gmail.com

Mario LESAGE, Adjoint

28 rue Haute

95710 AMBLEVILLE

Tél : 01.34.67.71.01 06.60.80.09.35

Mario.lesage95@gmail.com

Voté à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Martine SOREL



La Secrétaire de séance

Véronique NOBLE